

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**relative à une demande de permis de construire et une demande d'autorisation
de défrichement pour un projet de création d'un parc photovoltaïque au sol
au lieu-dit « La Lande du Courant » sur la commune de LANOUAILLE
déposée par la société GDSOL 40
dont le siège social est situé 50 Rue Etienne Marcel - 75002 PARIS**

Par arrêté n° BE 2021-10-09 du 27 octobre 2021, une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 30 jours consécutifs du **jeudi 18 novembre 2021 à 9h00 au vendredi 17 décembre 2021 à 16h00**.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de LANOUAILLE.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Bordeaux est M. Alain LAUMON, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, en retraite.

A l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne (arrêté préfectoral de permis de construire, arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :

- sur support papier à la mairie de LANOUAILLE aux heures d'ouverture de la mairie soit les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00, les jeudis de 9h00 à 12h30 et les samedis de 9h00 à 12h00.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de Lanouaille aux horaires d'ouverture de la mairie.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante www.dordogne.gouv.fr, rubrique Politiques publiques / Environnement : Eau, Biodiversité, Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées :

- par voie postale à la mairie de LANOUAILLE, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep-2021-gdsol40-lanouaille@dordogne.gouv.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de LANOUAILLE pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

Dates	Horaires
jeudi 18 novembre 2021	de 9h00 à 12h00
mercredi 24 novembre 2021	de 14h00 à 16h00
mardi 30 novembre 2021	de 9h00 à 12h00
lundi 6 décembre 2021	de 14h00 à 16h00
vendredi 17 décembre 2021	de 14h00 à 16h00

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur. Le port du masque, la distanciation physique et l'utilisation de gel hydro-alcoolique avant toute manipulation des documents, devront, notamment, être strictement respectés. Le commissaire enquêteur ne recevra pas plus de 2 personnes simultanément.

Toute information technique peut être demandée auprès :

- de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 PÉRIGUEUX CEDEX - tél : 05.53.45.56.00.
- de la société GDSOL 40 à M. Barthélémy de Roux, chef de projets Développement - tél : 06.86.05.11.25 - email : barthelemy.deroux@gdsolaire.com